

**DELIBERATION DE LA COMMISSION RECHERCHE
DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS**

Délibération n° 2024-030 CR du 11 juin 2024

[Délibération] Nomination du directeur adjointe du laboratoire LI²RSO

VU l'article L712-6-1 du code de l'Éducation

VU les statuts de l'université d'Orléans

Exposé de l'avis :

À la suite de la proposition approuvée par le Conseil du Laboratoire du LI²RSO du 22 avril 2024, la Commission Recherche approuve à l'unanimité la nomination de **Mme Canan ÖZSANCAK** (PH) à la direction adjointe du LI²RSO du 11 juin 2024 au 31 décembre 2028.

La direction adjointe sera composée, à partir du 11 juin 2024, de :

Direction adjointe : Mme Canan ÖZSANCAK

Effectif Statutaire :	40
Membres en exercice :	37

Quorum :	19
Membres présents :	18
Membres représentés :	10
Total :	28

Décompte des votes :

Absentions :	1
Votants :	27
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	27
Pour :	27
Contre :	0

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 22/08/2024

La Présidente du Conseil Académique



Caroline ANDREAZZA

DELAI DE RECOURS : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.